

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Renouvellement du bureau du CGE : trente jours pour agir !

C'EST ce qu'il ressort de la décision de la Cour constitutionnelle, jeudi, suite à une saisine du parti REAGIR, tendant à la dissolution du bureau du Centre gabonais des élections (CGE).

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon



Photo: F. MIMBO/L'Union

Le bureau sortant du CGE, ici avec le ministre de l'Intérieur (costume noir), après leur installation en mai 2018.

La Cour constitutionnelle a rendu sa décision relative à la requête introduite par le parti Réappropriation du Gabon, de son indépendance pour sa reconstruction (REAGIR), représenté par son vice-président Étienne Francky Meba Ondo, et son secrétaire exécutif Valentin Leyama. Requête invitant, d'une part, la haute juridiction, à constater la violation par le gouvernement de la République de sa décision du 6 octobre 2022 ; et d'autre part, de prononcer la dissolution pure et simple de l'actuel bureau du Centre gabonais des élections (CGE). La décision du 6 octobre permettait audit bureau de demeurer en place jusqu'à la

proclamation des élections législatives partielles des 15 et 29 octobre derniers. Or celle-ci a eu lieu le 15 novembre dernier. Pour REAGIR, le renouvellement du bureau du CGE aurait dû intervenir au plus tard le 15 décembre 2022. Pire jusqu'à présent, le processus relatif au renouvellement dudit bureau n'est toujours pas enclenché... Fort de cela donc, la Cour constitutionnelle a décidé, jeudi, de constater la fin des pouvoirs du bureau du CGE, suite au non-renouvellement de celui-ci dans les délais impartis par elle. Par ailleurs "le président et les deux vice-présidents du

CGE assurent l'expédition des affaires courantes jusqu'à la mise en place du nouveau bureau". Laquelle, toujours selon les juges constitutionnels, "doit intervenir dans les trente (30) jours qui suivent la notification de ladite décision". Il revient donc au gouvernement, notamment au ministère de l'Intérieur, de déclencher, en respect des délais accordés par la haute juridiction, le processus de mise en place du nouveau bureau du CGE. Rappelons que les membres dudit bureau sont élus parmi les candidats désignés par les partis politiques de la Majorité et par ceux de l'Opposition.

UNI : l'écurie de Paul-Marie Gondjout désormais légalisée

Y.F.I
Libreville/Gabon

Le divorce est définitivement consommé entre le camp de Paul-Marie Gondjout et l'Union nationale (UN) présidée par Paulette Mismambo. Pour preuve, l'Union nationale initiale (UNI) de Paul-Marie Gondjout est dorénavant chapelle reconnue officiellement faisant ainsi d'elle la dernière-née du landerneau politique. Un dénouement prévisible qui rappelle à quelques différences près, la querelle entre Alexandre Barro Chambrier et Michel Menga M'Essone. Pour revenir aux bisbilles entre "l'élu de Lambaréné" et la "native de Mulundu", il faut souligner que l'animosité entre ces deux personnalités remonte à la succession "poussive" de Zacharie Myboto à la tête de l'UN. Après, plusieurs frictions internes, les poulains de "Zach power", comme on l'appelle du côté de Mounana, avaient donc convenu de passer par la case élection pour définir la nouvelle tête de file de l'UN. Paul-Marie Gondjout était donc aux prises avec l'ex-ministre de l'Éducation nationale de feu Omar Bongo Ondimba. Un scrutin remporté



Photo: Y.F.I/L'Union

Paul-Marie Gondjout revisitant en photo l'histoire de l'Union nationale l'ayant en partie motivé à créer l'UNI.

par cette dernière d'une courte tête (Ndlr : 10 voix d'écart).

C'est à partir de ce moment que la tension s'est exacerbée entre ces deux leaders. Les différents courriers de la tête de proue de l'UNI inhérents à certaines irrégularités dans le fonctionnement du parti l'attestent éloquemment. Des courriers restés sans suite et qui ont fini par déclencher l'ire de Gondjout et des siens. D'où leur décision de rupture et de porter sur les fonts baptismaux l'UNI. Légalisée, l'UNI peut désormais se déployer sur le terrain librement.

Entre nous soit dit

Perspectives alléchantes mais le PDG est aux aguets

Teddy OSSEY*

PLUS que de la frénésie, l'emballement que nous constatons sur la toile est exceptionnel. Du fait que lors de sa dernière adresse à la Nation, le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, ait une fois encore accédé de manière positive à la demande récurrente de l'opposition pour un dialogue circonscrit aux conditions d'organisation d'un scrutin cristallin et équitable en tous points. Toutefois, il nous est donné d'observer des appréciations quelque peu vallonnées de certains acteurs politiques du camp de l'opposition.

Hier, les mêmes qui clamaient à hue et à dia que cette donne était impérative avant la tenue de toute élection, semblent aujourd'hui pris de court pour ne pas dire totalement désarçonnés par la main tendue du président de la République. Tout porte à croire que l'exigence reven-

diquée tenait plus d'une posture avec le souhait intime que jamais elle ne se réalise. Mais voilà que maintenant que le fait est là et acquis, ils se perdent en conjectures. De bien étranges artificiers dézinguent allègrement et dénie toute représentativité à tous ceux qui se constituent en plateforme pour une parole homogène et unanime. Et tous les noms d'oiseaux ainsi que des épithètes désobligeantes sont de sortie. On les traite d'un assemblage famélique ayant une existence lilliputienne. La salve est si surprenante et déconcertante venant des gens qui ont la prétention de nourrir les mêmes convictions. Il s'en trouve d'autres qui se félicitent avec un ravissement affiché qui frise la béatitude le fait, selon eux, que la parole présidentielle par extraordinaire s'harmonise avec leur vision. Si dans l'ensemble la grande famille de l'opposition se réjouit de ces bonnes dispositions d'Ali Bongo Ondimba, a

contrario nul n'est vraiment surpris de l'attitude saugrenue du perclus des Charbonnages dont le marqueur s'est inexorablement bloqué en 2016. Nombre de ses affidés et alliés ont franchi le rubicon en sublimant l'intérêt national... Il est à craindre que ce dialogue annoncé ne se transforme en une foire d'empoigne entre partisans de l'opposition. Tout bien considéré, entre francs tireurs et solistes invétérés, nous ne voyons toujours pas les pôles de convergence et encore moins l'inclinaison consensuelle. Une fois le cadre et les conditions d'une élection transparente et équitable établies, le schéma probable serait que chacun veuille crânement jouer sa chance. Surtout ne pas oublier que le Parti démocratique gabonais (PDG) reste une redoutable machine électorale et que l'offensive est son champ de prédilection. Bassé !

* Chroniqueur